

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
CENTRE DE RECHERCHE HiCSA
(Histoire culturelle et sociale de l'art - EA 4100)

HiCSA Éditions en ligne

CRITIQUE(S) D'ART : NOUVEAUX CORPUS, NOUVELLES MÉTHODES

SOUS LA DIRECTION
DE MARIE GISPERT ET DE CATHERINE MÉNEUX

APPORTS, LIMITES ET ENJEUX
MÉTHODOLOGIQUES D'UNE APPROCHE
PROSOPOGRAPHIQUE DE LA CRITIQUE
CINÉMATOGRAPHIQUE
EMMANUELLE CHAMPOMIER

Pour citer cet article

Emmanuelle Champomier, « Apports, limites et enjeux méthodologiques d'une approche prosopographique de la critique cinématographique », dans Marie Gispert et Catherine Méneux (dir.), *Critique(s) d'art: nouveaux corpus, nouvelles méthodes*, Paris, site de l'HiCSA, mis en ligne en mars 2019, p. 53-65.

APPORTS, LIMITES ET ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES D'UNE APPROCHE PROSOPOGRAPHIQUE DE LA CRITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE

EMMANUELLE CHAMPOMIER

Étymologiquement, la prosopographie est composée de deux termes grecs, de « prosôpon » d'une part, ayant signifié « masque » ou « visage » puis par extension « personnage d'une pièce de théâtre » et « personne » d'une manière générale¹; et de « graphein » d'autre part, qui peut être traduit par « écrire » ou « dessiner »². En histoire, la prosopographie sert ainsi à la description et à l'étude d'un groupe d'individus qui possèdent des caractéristiques communes, dans le but de comprendre la constitution et le fonctionnement de ce groupe, en comparant les trajectoires personnelles, professionnelles, sociales, géographiques, scolaires ou encore culturelles, de ses membres. Les travaux qui se revendiquent d'une approche prosopographique font preuve d'une variété à la fois d'objets de recherche, de méthodes, de techniques, mais ont en commun de s'intéresser aux individus, aux êtres humains, acteurs ou membres d'une institution, d'une communauté ou d'une corporation par exemple. Si son but apparaît assez clairement, la définition de la prosopographie reste cependant relativement floue selon Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard³. En témoignent les multiples expressions utilisées par les historiens qu'elles relèvent : « études de carrières, de trajectoires, de cycles de vie, études longitudinales, biographies collectives, de groupe, de masse, sociographie, histoires de vie... »⁴. Elles s'interrogent ainsi sur la pertinence d'utiliser ce terme unique de « prosopographie » pour

1 Pierre CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. Tome III*, Paris, Éditions Klincksieck, 1975, p. 942.

2 Id., *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots. Tome I*, Paris, Éditions Klincksieck, 1968, p. 235-236.

3 Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », in Laurent ROLLET et Philippe NABONNAND (dir.), *Les uns et les autres... Biographies et prosopographies en histoire des sciences*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, coll. Histoire des institutions scientifiques, 2012, p. 605-630. Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard animent par ailleurs un séminaire et un carnet de recherche dédié, « La prosopographie : objets et méthodes », disponible à cette adresse : <https://prosopographie.hypotheses.org/>.

4 *Ibid.*, p. 606.

désigner des travaux très divers. Dans la pratique, ces travaux produisent des fiches dont les critères, les champs à remplir, sont préétablis et identiques pour chaque individu du groupe. Des champs « ouverts » peuvent aussi être créés pour saisir les spécificités du parcours de chacun. Ces fiches sont destinées à être rassemblées dans des bases de données informatiques, afin de trier et classer les renseignements collectés. L'intérêt et la visée de tels projets sont donc non seulement la connaissance du parcours de chaque individu, mais également la construction d'une typologie d'un groupe, voire l'établissement de statistiques. La publication en ligne de ces bases de données offre la possibilité de mettre à disposition des informations aussi bien auprès des chercheurs que d'un public plus large. Nous nous proposons d'aborder ici l'utilité et les apports de l'approche prosopographique, mais également les différents problèmes méthodologiques qu'elle peut poser, les sources et les outils qu'elle peut mobiliser, dans le cadre d'une recherche sur les critiques de cinéma du début du xx^e siècle.

Utilité et apports de l'approche prosopographique appliquée à l'écriture de l'histoire de la presse et de la critique cinématographiques

Au cours de notre recherche sur la presse cinématographique française des années 1900-1930⁵, nous nous sommes notamment intéressée plus particulièrement aux journalistes et critiques, pour certains d'entre eux encore méconnus, qui ont participé à la naissance de la presse spécialisée de cinéma et à l'élaboration d'une critique cinématographique. Il faut préciser que nous prenons donc ici pour objet la corporation des journalistes de cinéma d'une manière générale, et non pas uniquement les critiques de cinéma. Tous les journalistes ne sont pas critiques de cinéma, et inversement, tous les critiques ne sont pas nécessairement également journalistes.

La prosopographie se révèle dès lors utile afin d'approfondir les connaissances sur chacun des journalistes étudiés, mais également afin de comparer leurs trajectoires et tenter de comprendre ce qui les rassemble, les raisons et les conditions de l'émergence de la presse et de la critique cinématographiques. Dans le cadre de notre recherche, nous ne nous sommes cependant pas entièrement inscrite dans une entreprise prosopographique, au sens où le groupe étudié serait clairement défini au préalable et des hypothèses précises sur son

5 Emmanuelle CHAMPOMIER, *Contribution à l'histoire de la presse cinématographique française. Étude comparée de la genèse et de l'évolution de douze revues de cinéma entre 1908 et 1940*, thèse de doctorat en Études cinématographiques et audiovisuelles, sous la direction de Laurent Véray, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, 2018, 684 p.

fonctionnement seraient formulées avant la phase de recherche d'informations, comme le préconisent Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard⁶. L'approche prosopographique a toutefois permis d'alimenter notre recherche par des éclairages différents et de nouvelles problématiques. Elle soulève ainsi notamment un questionnement sur la similitude des trajectoires biographiques des membres du groupe étudié.

À partir de notre corpus composé de douze revues de cinéma parues entre 1908 et 1940⁷, mais sans réaliser un véritable travail statistique ici, pour lequel il faudrait recueillir un plus grand nombre de données portant sur toutes les revues existantes, ou du moins un échantillon plus conséquent, nous pouvons nous essayer à quelques constatations quant aux fondateurs et animateurs de ces premières revues de cinéma⁸. L'exploration du parcours des trente-trois directeurs et rédacteurs en chef⁹ que nous avons pu identifier tout au long de l'existence des douze revues de notre corpus permet par exemple la comparaison de leur origine géographique. L'historien de la presse Marc Martin a établi, à partir de l'étude de deux éditions (1858 et 1870) du *Dictionnaire des contemporains* de Gustave Vapereau, qu'au XIX^e siècle, une grande part des journalistes de la presse parisienne sont des provinciaux¹⁰. Ils sont arrivés à Paris le plus souvent soit au cours de leur enfance avec leur famille, soit pour y poursuivre leurs études, ou encore après une première expérience professionnelle. Les journalistes de notre corpus ayant fondé une revue de cinéma dans les années 1900-1910 sont

- 6 Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », *op. cit.* à la note 3, p. 609.
- 7 À savoir : *Ciné-Journal* (1908-1937), *Le Courrier Cinématographique* (1911-1937), *Hebdo-Film* (1916-1935), *Le Journal du Ciné-Club* (1920-1921), *Cinémagazine* (1921-1935), *Cinéa* (1921-1923), *Gazette des sept arts* (1922-1924), *Photo-Ciné* (1927-1929), *Cinégraphie* (1927-1928), *On tourne* (1928), *Pour Vous* (1928-1940) et *La Revue du Cinéma* (1928-1931).
- 8 Voir, par ailleurs, le travail de plus grande ampleur mené par Pascal Manuel Heu dans le cadre de sa thèse, dans laquelle il propose pour sa part une ébauche de typologie des premiers chroniqueurs cinéma de la presse généraliste. Pascal Manuel HEU, *À la recherche du patriarche perdu. La critique, le prospecteur d'arts Émile Vuillermoz (1878-1960) et le cinéma*, thèse de doctorat en Histoire de l'art, sous la direction de Jean A. Gili, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015, vol.1, p. 254-265.
- 9 Aucune femme n'a occupé ces postes au sein de notre corpus durant toute la période étudiée. Ce fait n'est cependant pas représentatif ni généralisable à toute la presse cinématographique de l'époque. Des femmes ont été à la tête de publications, telle Germaine Dulac qui a fondé la revue *Schemas* en 1927 (bien qu'il n'y ait eu qu'un seul numéro), ou Suzanne Chantal qui a été rédactrice en chef de *Cinémonde* de 1930 à 1934 (bien que les mentions du directeur et du rédacteur en chef n'apparaissent pas dans la revue. Voir Suzanne Chantal, *Le ciné- monde*, Paris, Bernard Grasset, 1977, p. 65 et 187), même si cela ne constitue que de rares cas.
- 10 Marc MARTIN, « Journalistes parisiens et notoriété (vers 1830-1870). Pour une histoire sociale du journalisme », *Revue historique*, n° 539, juillet-septembre 1981, p. 38.

également originaires de province : Georges Dureau (1873-1928), directeur de *Ciné-Journal*, est né à Villevêque (Maine-et-Loire), Charles Le Fraper (1879-1962), fondateur du *Courrier Cinématographique*, est originaire de Guyane, et André de Reusse (1869-?), directeur d'*Hebdo-Film*, vient de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). En revanche, durant les années 1920-1930, émerge une proportion désormais plus importante de Franciliens que de provinciaux. *La Revue du Cinéma* constitue à cet égard un exemple probant, puisque ses directeurs et principaux collaborateurs sont nés et ont grandi en région parisienne¹¹. En outre, la quantité notable d'étrangers, provenant plus particulièrement d'Italie – à l'instar de C. de Vesme (1862-1938), directeur du *Journal du Ciné-Club*, Ricciotto Canudo¹² (1877-1923), directeur de la *Gazette des sept arts*, et Nino Frank (1904-1988), rédacteur en chef de *Pour Vous* en 1939-1940 –, révèle l'attraction qu'exerce alors Paris sur les intellectuels du monde entier.

Marc Martin note également : « Une originalité du journalisme, c'est qu'on y entre à tout âge¹³ », et non pas seulement à la sortie de l'école ou de l'université. Les recherches que nous avons menées sur les activités professionnelles de chacun des directeurs et rédacteurs en chef étudiés révèlent ainsi que plus de la moitié ont exercé une activité artistique auparavant, essentiellement dans la littérature (romans, nouvelles, poèmes) et le théâtre (comme comédien ou dramaturge). Jean Dréville¹⁴ (1906-1997), le fondateur des revues *Photo-Ciné*, *Cinégraphie* et *On tourne*, et futur cinéaste, a quant à lui pratiqué le dessin et la photographie. Certains sont donc issus du monde du spectacle, et ont par

11 Nous pouvons citer, entre autres, Jean George Auriol, Jacques Bernard Brunius, Louis Chavance, Jean-Paul Dreyfus alias Le Chanois, André R. Maugé, Michel J. Arnaud, Paul Gilson, qui sont nés à Paris même, ou encore Robert Aron, Pierre Audard, André Delons, Pierre Kéfer, natifs de la région parisienne (Neuilly, Le Vésinet, Vernouillet).

12 Sur Ricciotto Canudo, voir notamment les ouvrages de Giovanni DOTOLI, *Bibliografia critica di Ricciotto Canudo*, Fasano, Schena, coll. Pubblicazioni della « Fondazione Ricciotto Canudo », n° 3, 1983 ; *Paris ville-visage-du-monde chez Ricciotto Canudo et l'avant-garde italienne*, Fasano, Schena, coll. Pubblicazioni della « Fondazione Ricciotto Canudo », n° 5, 1984 ; *Ricciotto Canudo ou le cinéma comme art*, Fasano / Paris, Schena / Didier Érudition, coll. Pubblicazioni della « Fondazione Ricciotto Canudo », n° 12, 1999. La bibliographie de Ricciotto Canudo est par ailleurs disponible en ligne : Jean-Paul Morel, Giovanni Dotoli, « Bibliographie de Ricciotto Canudo (1877-1923) », éditée par Elvira Shahmiri et Candice Patry-Delange, in Marie Gispert, Catherine Méneux (ed.), *Bibliographies de critiques d'art francophones*, mis en ligne en janvier 2017, URL : <http://critiquesdart.univ-paris1.fr/ricciotto-canudo>.

13 Marc MARTIN, « Journalistes parisiens et notoriété », *op. cit.* à la note 10, p. 41.

14 Sur Jean Dréville, voir notamment Jean DRÉVILLE, *40 ans de cinéma*, élaboration et présentation d'Emmanuel Papillon et Claude Guiguet, Aulnay-sous-Bois, Les Amis de Ciné-sous-Bois, 1984 ; Id., *Propos du cinéaste. Filmographie. Documents*, présentés et coordonnés par Claude Guiguet et Emmanuel Papillon, Paris / Aulnay-sous-Bois, Éditions Dujarric / Les Amis de Ciné-sous-Bois, coll. 24 Souvenirs/Seconde, 1987.

exemple occupé une fonction au secrétariat ou à la direction de théâtres, tels que Georges Dureau, Charles Le Fraper ou encore Robert Aron¹⁵ (1898-1975), directeur de *La Revue du Cinéma*. Un peu plus du quart d'entre eux seulement ont travaillé au sein de l'industrie cinématographique, à divers maillons de la chaîne (comme scénariste, metteur en scène, décorateur, exploitant, etc.) et possèdent donc une expérience pratique du sujet sur lequel ils écrivent par la suite. Par ailleurs, une très grande majorité d'entre eux ont également connu une première expérience dans la presse, comme rédacteurs, critiques d'art, dramatiques, littéraires et/ou cinématographiques, avant leur prise de fonction au sein d'une revue de cinéma. Une dizaine a même déjà été à la tête d'un journal, soit comme directeur, soit comme rédacteur en chef, et ce toutes générations et époques confondues. Georges Dureau a par exemple été le rédacteur en chef du journal *L'Angevin de Paris*, Charles Le Fraper a fondé *Le Flambeau*, organe de la Libre Pensée, C. de Vesme a dirigé plusieurs revues de sciences et d'études psychiques, le directeur de *Cinémagazine*, Jean Pascal (1873-1961), a géré de multiples revues musicales, artistiques et illustrées, et Jean George Auriol (1907-1950) a lancé le magazine littéraire *Jabiru* avant de fonder *La Revue du Cinéma*.

Ces différentes observations sont cependant à considérer sous réserve, certaines données touchant même à notre corpus nous étant partiellement inconnues. Se pose dès lors la question des limites de l'approche prosopographique.

Limites et questions méthodologiques (corpus, sources, outils) de l'approche prosopographique

Les problèmes méthodologiques soulevés par cette approche sont relativement communs à toute méthode de recherche historique. Le premier d'entre eux réside en la constitution d'un corpus représentatif, qui, comme nous l'avons vu ci-avant, ne peut se concevoir sans une définition préalable et précise du groupe étudié. Cette question concerne naturellement également les critiques de cinéma des années 1900-1930. Il conviendrait de déterminer les critères d'inclusion ou d'exclusion du groupe et de justifier l'attribution de cette qualification de « critique ». Comme nous l'avons remarqué précédemment, tous les journalistes de la presse cinématographique n'exercent pas nécessairement la critique de films. Ils signent ainsi tout type d'écrits que l'on retrouve dans la presse d'une manière générale : des éditoriaux, des échos, des commentaires de l'actualité, des revues de presse, des articles et chroniques techniques (sur les innovations en matière d'appareils et matériels de tournage et de projection), didactiques

15 Sur Robert Aron, voir Robert ARON, *Fragments d'une vie*, Paris, Plon, 1981.

(sur le mode de fonctionnement de l'industrie du cinéma), d'humeur, sur des personnalités du monde cinématographique, la mode, les autres arts et spectacles, ou encore des écrits artistiques (poèmes, chansons, contes, nouvelles et feuilletons littéraires). Parmi ceux qui pratiquent la critique de films, il en existe par ailleurs certains qui ne se considèrent pourtant pas comme tels, à l'instar de Louis Delluc (1890-1924), qui proclame à plusieurs reprises ne pas être critique mais simple spectateur. Ainsi en 1918 dans *Le Film* : « Je ne suis pas critique, et ne me sens assez ni de gravité ni d'impuissance pour prétendre à cet emploi. Spectateur, je vais au cinéma, et quand j'en sors, je suis content, ou bien je ne le suis pas¹⁶. »

Un deuxième écueil, corrélatif à ce premier problème de représentativité du corpus, est celui des sources, le chercheur étant dépendant de celles dont il dispose. De plus, en matière de presse cinématographique, la qualité et la quantité d'archives récoltées sur un journaliste ou critique varient. Le reproche communément énoncé à l'encontre de l'approche prosopographique est de ne contribuer qu'à l'étude d'élites¹⁷. Dans l'ouvrage collectif *L'État moderne et les élites XIII^e-XVIII^e siècles*, l'historien médiéviste Joseph Morsel nuance cependant : « c'est parce [que les élites] sont les mieux documentées (Carlo Ginzburg et Carlo Poni l'admettent) ; ce n'est pas propre à la prosopographie ni, surtout, ne s'oppose à l'existence d'une prosopographie d'un « au-delà des élites », comme celle de Claude Gauvard¹⁸ sur les criminels¹⁹. » Même si en ce qui concerne la critique cinématographique la question ne se pose pas véritablement en ces termes d'élites, l'emploi de cette approche reste néanmoins partiel et limité puisque subsistent des éléments qu'elle ne peut prendre en compte.

D'une part, il est plus difficile de retrouver des renseignements biographiques sur des critiques dont le nom est trop répandu – comme par exemple, Pierre Henry (1898-1988), directeur de la revue *Cinéma pour tous*, ou Pierre Porte,

16 Louis DELLUC, « Lettre Française à Thomas H. Ince Compositeur de Films », *Le Film*, n° 119, 24 juin 1918, p. 13, repris dans *Écrits cinématographiques II. Cinéma et Cie*, édition établie et présentée par Pierre Lherminier, Paris, Cinémathèque Française, 1986, p. 105. Pierre Lherminier note ainsi : « [...] il se défendra toujours avec plus ou moins de vigueur, par coquetterie ou par jeu sinon en vertu d'une juste conscience de ses limites et de ses responsabilités, d'être "critique de cinéma" ». Pierre LHERMINIER, *Louis Delluc et le cinéma français*, Paris, Ramsay, coll. Ramsay Poche Cinéma, 2008, p. 37.

17 Jean-Philippe GENET, « Introduction », in Jean-Philippe GENET et Günther LOTTES (dir.), *L'État moderne et les élites XIII^e-XVIII^e siècles. Apports et limites de la méthode prosopographique*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Histoire Moderne, 1996, p. 10.

18 Claude GAUVARD, « La prosopographie des criminels en France à la fin du Moyen Âge : méthode et résultats », *ibid.*, p. 445-452.

19 Joseph MORSEL, « Histoire lignagère et non-genèse de l'État en Allemagne du Sud à la fin du Moyen Âge. Entre prosopographie et micro-histoire », *ibid.*, p. 145-146.

collaborateur de la revue *Cinéa-Ciné pour tous* –, ou qui usent d'un pseudonyme, pratique extrêmement fréquente alors. D'autre part, certains critiques sont en effet plus connus et mieux documentés que d'autres. Ils possèdent par exemple un ou plusieurs fonds d'archives privées dédiés²⁰, pour plusieurs raisons : grâce à la diversification de leurs activités, ils ont ainsi été artistes, écrivains, cinéastes ; grâce à la pérennité des archives leur appartenant, qui sont parvenues jusqu'à nous ; grâce au fait qu'ils aient été très actifs, qu'ils aient écrit dans des publications variées et appartenu à des associations et syndicats. La répercussion de ces activités sur les sources se manifeste également par le fait que les archives contenues dans ces fonds concernent davantage leurs activités littéraires, artistiques ou cinématographiques que celle de critique. Il est donc fastidieux de consulter de tels fonds (qui peuvent parfois contenir des dizaines de boîtes) pour trouver ne serait-ce qu'une seule indication sur leur activité de critique. Mis à part ces fonds nominatifs, les sources qui peuvent être mobilisées afin de restituer la vie, professionnelle et personnelle, d'un critique de cinéma sont éparées et diverses.

L'on peut tout d'abord s'appuyer naturellement sur les sources imprimées. Elles comprennent les ouvrages, travaux universitaires, articles consacrés à ces critiques ainsi que les écrits critiques, littéraires et autobiographiques des critiques eux-mêmes. Sont également consultés à profit les périodiques de la période, qui contiennent notamment des nécrologies, des annonces de fiançailles, de mariage et de naissance, ainsi que les bulletins et annuaires d'associations et de syndicats de la presse, du monde artistique et du cinéma²¹, qui renseignent quant à eux sur les appartenances et fonctions syndicales et associatives exercées par les critiques, et fournissent également des informations avant tout factuelles de type date de naissance et adresse postale personnelle, ou encore les titres des journaux auxquels ils ont collaboré. Ces annuaires peuvent de plus constituer une source systématique, à laquelle Claire Lemercier et Emmanuelle Picard conseillent de recourir afin de posséder une

20 Par exemple, le fonds Louis Delluc à la Cinémathèque française ; le fonds Léon Moussinac au département des Arts du Spectacle de la BnF ; les fonds René Jeanne au département des Arts du Spectacle de la BnF et à la SACD ; le fonds André Lang au département des Arts du Spectacle de la BnF ; le fonds Charles Ford à la Cinémathèque de Corse ; ou encore le fonds Henry Coutant aux Archives départementales de Maine-et-Loire.

21 Citons, par exemple, l'*Annuaire de la presse française et étrangère et du monde politique*, l'*Annuaire de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques*, l'*Annuaire de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parisiens*, l'*Annuaire de l'Association Syndicale Professionnelle des Journalistes Républicains Français*, l'*Annuaire général de la cinématographie*, l'*Annuaire général de la cinématographie et des industries qui s'y rattachent*, l'*Annuaire général des lettres*, l'*Annuaire international des lettres et des arts*, ou encore le *Bulletin officiel de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie et des Industries qui s'y rattachent*.

même information pour tous les individus, qu'ils soient plus ou moins connus²². Ces premières données recueillies conduisent ensuite à des recherches plus poussées dans les archives.

L'investigation se fonde en premier lieu sur les sources biographiques et généalogiques classiques des archives publiques, nationales, départementales et municipales, et se révèle aujourd'hui grandement facilitée par la vaste campagne de numérisation et de mise en ligne de documents sur les sites internet de ces institutions depuis une quinzaine d'années. Les sources restent cependant inégales selon les archives, et les années ou les documents mis en ligne diffèrent selon les villes et les départements. Les lieux et dates d'événements recueillis dans les sources imprimées permettent de rechercher les actes d'état civil, riches de nouvelles données telles que le nom complet, l'âge, la profession, la domiciliation de la personne concernée comme de ses parents, de son conjoint et des témoins (membres, amis, proches de la famille). De fil en aiguille, chaque élément récolté rend possible l'exploration d'autres sources. Par exemple, l'adresse ainsi obtenue sert à interroger les listes nominatives du recensement de la population, réalisé tous les cinq ans. De même que les actes d'état civil, ces listes sont souvent mises en ligne sur les sites des archives départementales, à l'exception de la ville de Paris, pour laquelle le premier recensement date de 1926. Les listes parisiennes ne seront donc pas mises en ligne avant l'expiration d'un délai de cent ans conformément aux instructions de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL). Les recensements apportent diverses informations sur le ménage et chaque individu qui le compose²³. Ils permettent notamment de constater les déménagements successifs ou encore l'apparition de nouveaux membres de la famille.

Dans le cas d'André de Reusse évoqué précédemment, directeur d'*Hebdo-Film* né à Chalon-sur-Saône en 1869, le recensement de la population effectué en 1876 à Chalon-sur-Saône, où habitent alors ses parents, nous apprend par exemple que ses grands-parents maternels vivent à la même adresse avec leur deuxième fille, la tante d'André de Reusse. Alors que ceux-ci apparaissent toujours dans le recensement de la population chalonnaise de 1881, le ménage composé d'André de Reusse et de ses parents n'y figure plus. Il se trouve cependant dans le recensement de 1881 de Bourbon L'Archambault (Allier), où a donc déménagé

22 Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », *op. cit.* à la note 3, p. 627.

23 Sont indiqués le nombre de ménages par maison, le nombre d'individus par ménage, et pour chacun, les nom et prénom, l'année et le lieu de naissance, la nationalité, la situation dans le ménage (chef, femme, enfant, membre de la famille, domestique), la profession, et parfois si l'individu est son propre patron, ou à défaut le nom de l'employeur, partie qui demeure cependant la plupart du temps non renseignée.

la famille entre 1876 et 1881. Apparaît également sur ce recensement la sœur d'André de Reusse, Marguerite, née après le recensement de Chalon-sur-Saône, en novembre 1876. Le recensement suivant à Bourbon L'Archambault, de 1886, indique, quant à lui, que les deux enfants, André de Reusse et sa sœur, alors âgés de 17 et 9 ans, sont absents car ils ont été placés en pension. Il est ainsi parfois indiqué – pas toujours, il faut alors le supposer – si la personne ou même toute la famille était absente au moment du recensement. Les informations peuvent alors être approximatives, certainement fournies par un voisin ou un concierge. Par exemple, lors du recensement fait en 1926 à Paris, où habite désormais André de Reusse avec sa femme et sa fille, aucun d'eux ne devait être présent sans pour autant que cela soit précisé sur la liste, car leur année de naissance et celle de leur fille qui y figurent ne sont pas exactes.

Autres documents importants à consulter pour cette période, les fiches matricules des registres de recrutement militaire, sur lesquelles figurent divers renseignements sur l'état civil, la profession et la domiciliation du recruté au moment de la création de la fiche, mais également, ce qui peut se révéler extrêmement utile, à chaque changement d'adresse, un signalement physique, le degré d'instruction, les aptitudes physiques et les éventuels problèmes de santé. Elles permettent avant tout de retracer la carrière militaire des journalistes (corps d'armée incorporés, mutations, ajournements, blessures, citations, décorations, condamnations, etc.) et leurs affectations durant la Première Guerre mondiale. Les listes électorales et fichiers d'électeurs procurent également des informations telles que les noms et prénoms, la date et le lieu de naissance, la profession et l'adresse d'un individu cette année-là. Ils permettent en outre de constater s'il existe d'autres électeurs portant le même nom de famille, susceptibles de posséder un lien de parenté avec l'individu étudié. Par ce biais, nous avons par exemple découvert l'existence du fils de Charles Le Fraper, directeur du *Courrier Cinématographique*. Par ailleurs, la base de données Léonore, consultable en ligne, donne accès aux dossiers des personnes nommées ou promues à l'Ordre de la Légion d'honneur décédées avant 1977. Les dossiers originaux sont conservés aux Archives nationales ou à la Grande Chancellerie. Tous les dossiers sont recensés dans la base, mais seuls sont disponibles en ligne les dossiers ne comportant pas de documents datant de moins de cinquante ans. Certains titulaires de la Légion d'honneur ne disposent pas cependant pour autant de dossier, ou celui-ci a pu être détruit, et leur nom n'apparaît alors pas dans la base. Nous avons été confrontée à ce cas pour Charles Le Fraper, nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1921, pour ses faits d'armes durant la Première Guerre mondiale. La Grande Chancellerie a alors simplement pu nous confirmer l'attribution de sa Légion d'honneur. Ces dossiers recèlent de nombreuses informations précieuses : outre l'état civil du légionnaire, la date

et le motif de sa promotion et le ministère dont elle relève, on y trouve par exemple un extrait de son casier judiciaire, un état de ses services (services militaires actifs, services civils ou pratique professionnelle) ou encore une fiche de renseignements qui recense ses grades universitaires, ses situations diverses, ses actes de sauvetage et de dévouement, les services rendus dans des établissements de bienfaisance, ses publications et titres littéraires, scientifiques, artistiques, etc. Sont également à consulter les dossiers de proposition pour la Légion d'honneur, conservés aux Archives nationales, pour les candidats qui n'ont pas été promus, ainsi que les dossiers constitués pour d'autres distinctions ministérielles (ordre des arts et lettres, palmes académiques, etc.)²⁴. Enfin, les « dossiers biographiques Boutillier du Retail » constituent une autre source biographique estimable. Conservés à la BnF, réalisés dans les années 1940 par des chômeurs intellectuels employés par le service des Archives de biographie du Centre de documentation de la Bibliothèque nationale²⁵, ils se présentent sous forme d'enquêtes sur des personnalités. Le dossier consacré à Georges Dureau contient par exemple une biographie de Dureau rédigée par l'un de ses anciens collaborateurs à *Ciné-Journal*, Henry Coutant (1867-1955), ainsi qu'un portrait de lui.

Outre les sources biographiques et généalogiques, sont à sonder les archives professionnelles et commerciales contribuant, quant à elles, à reconstituer, puis comparer, la carrière professionnelle des journalistes et critiques de cinéma,

24 Il existe évidemment d'autres types de documents et d'archives que nous n'avons pu citer ici. Nous renvoyons au site internet *Archives de France* (en 2015 ; devenu depuis *FranceArchives*), édité par le Service interministériel des Archives de France, qui recense notamment les services d'archives (nationales, départementales, communales) qui ont numérisé et mis en ligne des archives, et qui permet par exemple de rechercher par type de documents ou par service d'archives ; ainsi qu'à des ouvrages tels que Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE et Armelle LE GOFF (dir.), *Histoires individuelles, histoires collectives. Sources et approches nouvelles*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. Orientations et Méthodes, n° 23, 2012.

25 Ce centre, créé sous le nom de « Centre d'information économique » et dirigé par Armand Boutillier du Retail (1882-1943), fut rattaché à la Bibliothèque nationale en 1938 et disparut à la Libération, partagé entre le département des périodiques de la Bibliothèque nationale et le Ministère de l'Économie nationale. Dès 1930, des dossiers limités aux personnalités contemporaines avaient été constitués par le Centre d'information économique, essentiellement à partir d'articles en provenance de revues. Mais c'est véritablement à partir de 1941 qu'un ambitieux programme de travail s'est mis en place au sein du service des Archives de biographie : il a étendu son activité à toutes les personnalités objets d'un article, français ou ayant un rapport direct avec l'histoire de France et la civilisation française, le découpage des journaux quotidiens est devenu systématique et des dépouillements rétrospectifs de revues ont été entrepris. Ces informations ont été recueillies auprès de Catherine Éloi du département de la Recherche bibliographique de la BnF, que nous remercions.

à la fois antérieure, parallèle et postérieure à leur activité au sein d'une revue de cinéma. Ces archives se révèlent tout aussi éparses, disséminées en de multiples endroits possibles. Dans le cadre de notre recherche, ont ainsi été consultés à profit les fonds de journaux quotidiens auxquels certains de nos journalistes ont contribué, qui sont conservés aux Archives nationales et peuvent comprendre des dossiers personnels de collaborateurs, des contrats, des registres de piges, etc. Le fonds du quotidien *L'Œuvre* comporte par exemple un dossier se rapportant à Lucien Wahl²⁶ (1874-1967), journaliste parmi les plus prolifiques qui a collaboré plus ou moins régulièrement à la plupart des revues de cinéma. Le fonds du *Journal*, pour sa part, contient notamment un dossier personnel au nom de René Bizet (1887-1947), critique à *L'Intransigeant* et à *Pour Vous*. Par ailleurs, certains journalistes ayant été un temps secrétaires de direction d'un théâtre comme évoqué ci-avant, les fonds de théâtres municipaux peuvent également s'avérer intéressants, à l'instar de celui conservé aux Archives municipales d'Angers pour Georges Dureau, ou aux Archives municipales de Saint-Denis pour Charles Le Fraper. Au sein de diverses institutions patrimoniales, les fonds de personnalités de cette période (journalistes, cinéastes, industriels, directeurs d'exploitation, etc.) que les critiques de notre corpus ont côtoyées et de sociétés pour lesquelles ils ont travaillé sont aussi susceptibles de fournir des éléments extrêmement variés : correspondances, notes, contrats et attestations de travail, documents relatifs à des associations, coupures de presse, photographies, cartons d'invitation, cartes de visite, etc. Aux Archives de Paris, enfin, les archives du Tribunal de commerce de la Seine, notamment le Registre du commerce, auquel se sont parfois inscrites les revues de cinéma, les enregistrements et les actes de fondation, modification et dissolution de sociétés, ainsi que les archives de la Préfecture de la Seine, notamment les dossiers de syndicats professionnels (par exemple, le Syndicat de la Presse Cinématographique), constituent naturellement des sources importantes des activités professionnelles et commerciales des journalistes.

Mener une recherche auprès des descendants des journalistes et critiques peut enfin conduire à la découverte d'archives privées inédites. Pour notre part, nous avons ainsi pu retrouver la famille du fondateur de *Cinémagazine*, Jean Pascal, laquelle a accepté de nous transmettre de nombreux documents familiaux, tels des actes d'état civil, des photographies de famille, de la correspondance

26 Sur Lucien Wahl, voir la série d'articles autobiographiques parue sous le titre « Souvenirs d'un critique "intraitable" » dans *L'Écran français* du 7 novembre au 12 décembre 1945 (n° 19 à 24), ainsi que la notice que lui a consacrée Pascal Manuel Heu, « WAHL Lucien (1874-1967) », in François Albera et Jean A. Gili (dir.), 1895. *Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, n° 33, « Dictionnaire du cinéma français des années vingt », juin 2001, p. 408-410.

personnelle ainsi qu'une note biographique rédigée par l'un de ses petits-fils. Cette recherche s'est avérée également précieuse dans le cas d'Arcady Roumanoff, directeur de la revue *Cinéa* avec Louis Delluc, qui était jusqu'alors très peu connu des historiens. Les archives de son fils, dont les mémoires inédits de celui-ci, qui nous ont été aimablement confiés par sa veuve, nous ont permis de retracer la vie et la carrière de son père.

Les sources iconographiques constituent, enfin, des témoins essentiels, en ce qu'elles participent à l'identification des critiques et, selon la nature et le contexte du cliché ou de la gravure, nous documentent sur eux, sur leur vie, sur la manière dont ils sont perçus par leurs contemporains. Outre les portraits photographiques et dessinés reproduits dans la presse, des photographies originales, parfois numérisées, sont conservées au sein de diverses institutions, notamment la Cinémathèque française, la BnF et *Gallica*, le fonds Roger-Viollet numérisé sur le site *Paris en Images*, par exemple pour les critiques de cinéma. Par ailleurs, il existe un guide des fonds photographiques conservés dans les services des archives nationales, départementales et communales, anciennement recensés au sein de la base en ligne *Bora-Archives photographiques*, et désormais consultables sur le portail européen des archives (*Archives Portal Europe*)²⁷.

Ces diverses sources nous procurent des données qu'il s'agit de récolter, catégoriser, classer, comparer et étudier, et ce à l'aide d'outils – en prosopographie, par la création d'une base de données. Lemer cier et Picard recommandent de distinguer les informations que l'on recherche de manière systématique des autres qui servent seulement à enrichir une biographie mais qui ne peuvent pas être prises en compte pour d'éventuelles statistiques²⁸. Elles rappellent également qu'il est important de distinguer une réponse négative d'une absence d'information pour chaque critère et d'indiquer la source de chaque information. En matière de journalisme et de critique cinématographiques des années 1900-1930, peuvent par exemple être recensés le véritable nom (si la signature du critique correspond à un pseudonyme) et les pseudonymes éventuels, l'état civil, les différentes fonctions occupées et collaborations au sein de la presse, les autres activités professionnelles, les affiliations à des associations et syndicats, etc. Mais l'exhaustivité sur tous ces renseignements, pour tous les

27 À ce sujet, nous renvoyons également à l'ouvrage Christiane DEMEULENAERE-DOUVÈRE, Martine PLOUVIER et Cécile SOUCHON (dir.), *Des images et des mots. Les documents figurés dans les archives*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, coll. Orientations et Méthodes, n° 18, 2010.

28 Annexe de l'article « Quelle approche prosopographique ? » de Claire Lemer cier et Emmanuelle Picard, non présente dans l'édition dirigée par Laurent Rollet et Philippe Nabonnand, mais dans la version numérique de l'article, disponible en ligne sur le site HAL-SHS à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00521512v2>.

critiques, n'est pas toujours possible. Certaines informations peuvent en outre ne pas apparaître dans la biographie, mais servir en réalité de base à d'autres investigations, comme la connaissance d'une adresse postale permet ensuite d'explorer les listes du recensement de la population.

Dans le cadre de notre recherche qui, comme nous l'avons dit, ne relevait pas à proprement parler d'une démarche prosopographique, nous avons élaboré des outils tels qu'un tableau Excel nous servant de base de données et des fiches signalétiques détaillées. Le recensement des informations fut cependant loin d'être systématique et a davantage représenté un support et une aide dans le traitement des données amassées, qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse statistique. L'utilisation d'un logiciel de généalogie s'est également révélée pratique, afin de centraliser toutes les données généalogiques sur les journalistes et critiques en un seul emplacement, et de faciliter la comparaison des informations. Le regroupement des informations sur une même page permet d'avoir un aperçu rapide et relativement complet sur chacun des individus. Le logiciel propose également une fonction très utile de recherche multicritères sur tous les individus entrés dans la base, concernant leur date et leur lieu de naissance, de décès, de mariage, sur un même attribut (profession, niveau d'études, nationalité, religion, etc.) ou événement les concernant.

Notre travail a ainsi constitué davantage une « contribution ponctuelle à l'histoire²⁹ », selon la formule de Claire Lemerrier et Emmanuelle Picard à propos des notices du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, à partir de laquelle des prosopographies seraient à construire. Ces journalistes et critiques désormais mieux connus, des statistiques pourront être possibles et réalisables avec les données récoltées. Malgré tout, l'approche prosopographique ne peut être utilisée seule pour écrire l'histoire d'un groupe social ou professionnel. Elle doit être complétée par d'autres approches, méthodes et cadres théoriques, pour non pas seulement saisir les caractéristiques principales d'un groupe, mais également replacer dans leur contexte les actions concrètes menées par ces individus.

29 Claire LEMERCIER et Emmanuelle PICARD, « Quelle approche prosopographique ? », *op. cit.* à la note 3, p. 612.